

DÉCLARATION LIMINAIRE DE SUD EDUCATION POUR LA FPMA DES 4 ET 5 JUIN 2009 SUR LE MOUVEMENT INTRA-ACADEMIQUE.

Permettez nous d'interroger les représentants de l'administration rectorale sur les intentions réelles de celle-ci. L'information des collègues par SMS et par des messages sur i-prof de leur éventuelle mutation ne peut, hélas, surprendre que ceux qui veulent encore croire au respect officiel du paritarisme.

Lors d'une précédente CAPA, nous avons unanimement condamné les annonces précoces du mouvement inter académique, qui plus est confiées à une officine privée. Le fait que l'administration persiste dans cette pratique semble être révélateur d'une volonté de changer les règles.

Outre le fait que cette initiative anti paritaire surcharge de travail les personnels du rectorat, ce qui en soi est largement suffisant pour condamner cette démarche, il convient de mesurer la portée de l'opération : il s'agit en fait de démontrer au minimum l'inutilité du paritarisme et au pire sa nocivité en laissant apparaître que la CAPA reviendrait sur des décisions favorables à certains collègues.

Une fois de plus nous condamnons cette pratique qui s'inscrit dans la tendance affirmée à un autoritarisme par ailleurs de plus en plus répressif (cf les capa disciplinaires actuelles...). Nous ne sommes plus, dorénavant, en situation de nous demander de qui l'administration se moque, car il est devenu trop évident que c'est bien des personnels et pour l'occasion de leur représentation syndicale élue.

Le climat politique ambiant favorise l'autoritarisme. Cela passe par la voie de l'IA dans le premier degré, par celle des représentants de l'administration académique pour le second degré. Cela passe aussi par les commissions disciplinaires à l'égard des collègues et parallèlement par le rôle de beaucoup de chefs d'établissements qui se sentent encouragés à faire preuve de ce zèle autoritaire en multipliant les rapports sur les collègues, ou encore en sanctionnant les personnels précaires sous leur autorité, en refusant de renouveler leurs contrats d'AED, par exemple, lorsque les personnes ne leur conviennent pas.

L'esprit démocratique n'est décidément pas la marque de fabrique des politiques actuellement à l'œuvre entre autres dans l'éducation. Que ce soit la pseudo concertation autour du projet de réforme Darcos, aussi ridiculement organisée que grossièrement téléguidée, que ce soit encore le choix imposé de 123 établissements dont 8 sur Paris pour expérimenter une réforme pour

laquelle les personnels ne se sont pas portés volontaires. Faut-il encore mentionner le peu de cas qu'il est fait des demandes pédagogiques de moyens exprimées par les collègues et portées par des délégations d'établissements, quand celles-ci parviennent à se faire recevoir et dans lesquelles on impose la présence des chefs d'établissements...

Aujourd'hui, le rapport Descoings se propose de jouer d'un peu plus de subtilité pour faire passer la pilule de l'accentuation de l'orientation sélection en ne renonçant aucunement au cœur de la réforme à l'emporte pièces du ministre encore en poste. Les directives européennes sont respectées, un peu plus de sciences en L, l'accent porté sur la communication en langues étrangères, plus d'étudiants en IUT en développant la filière technologique, mais toujours les grands sacrifiés de l'enseignement professionnel qui se voient imposer le bac en 3 ans seulement. Le gouvernement peaufine sa politique de tri social de la maternelle à l'université.

Après Allègre, nous avons eu Lang et la réforme d'alors fut imposée en substituant un flot de paroles lénifiantes à un discours provocateur devenu contre-productif. Après le projet de réforme Darcos, aurons-nous celle du rapporteur Descoings au phrasé plus consensuel et aux circonvolutions plus arrondies ? Mais qui se laissera prendre ? Qui, de concertation de bureau en négociations de tapis verts, renoncera à la lutte contre les suppressions de dizaines de milliers d'emplois ? Qui acceptera de discuter le bout de gras sous prétexte d'arrondir les angles d'un piège qu'une profession endormie et des personnels désinformés verront se refermer sur eux ainsi que sur les élèves qui n'ont pas la chance d'appartenir aux milieux les plus favorisés ?

La formation des maîtres, elle aussi, est scandaleusement renforcée dans le sens d'une plus grande sélection sociale. Cinq années d'études non rémunérées, qui va pouvoir se les payer ? La forte mobilisation du supérieur a clairement montré le rejet massif de tels projets. Le ministère espère-t-il que des organisations syndicales acceptent en échange d'une vague promesse de revalorisation catégorielle la mise en place d'un recrutement contractuel ? Quel syndicat ne verra pas que l'enjeu est d'en finir avec le statut de fonctionnaire, avec le déroulement de carrière et donc aussi avec le mouvement national de mutation. Il faut craindre l'ouverture à l'embauche locale d'enseignants sous contrats, que l'attribution déjà actuelle des postes spécifiques à la tête du client préfigure. Nos collègues ouvriers sacrifiés à la décentralisation connaissent déjà cette situation. Ils y ont d'ailleurs perdu, entre autres, leur droit à mutation.

Alors, si le monde syndical se laissait berner de la sorte, nous serions, nous commissaires paritaires, définitivement désuets et ringards, le paritarisme aurait vécu, les mutations ne seraient plus qu'un simple souvenir d'une époque révolue et c'est, cependant, bel et bien ce à quoi l'administration académique semble travailler activement.